

Réf: Dossier N° : 57546

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « VISION CAPITAL AFRIQUE » en abrégé «VCA »

Siège social : ABIDJAN - COCODY DEUX PLATEAUX LOT 431 LES PERLES 2, NON LOIN DE SUKYO MAHICARY, 27 BP 191 ABIDJAN

27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 30 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « VISION CAPITAL AFRIQUE » en abrégé «VCA ».

Objet: Conseil, levée de fonds, intermédiation financière, prestation de services, divers;

Capital social: 150 000 F CFA divisé en Trente (30) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 30 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY DEUX PLATEAUX LOT 431 LES PERLES 2, NON LOIN DE SUKYO MAHICARY, 27 BP 191 ABIDJAN 27

GERANT: Monsieur AHOKE ALLE LAMBERT MARIE BERNARD.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31078 du 29/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27847 du 29/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

